

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1092-proche-orient-l-apartheid-s.html>

Proche-Orient : l'apartheid s'accentue

- Pays (international) - Proche orient, Israël, Palestine -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2002

Journal La Mée Châteaubriant

(écrit le 29 mai 2002)

L'apartheid s'accentue

Israël a été secoué par cinq attentats ou tentatives d'attentat en moins d'une semaine. Depuis le 24 avril, 32 attaques ont été déjouées, selon une source gouvernementale . Israël craint une reprise du cycle des violences, après un attentat manqué contre son principal dépôt de carburants, au lendemain d'une attaque suicide meurtrière à Rishon-le-Tzion.

Ainsi, deux semaines après la fin de la vaste opération Â« Mur de protection Â» en Cisjordanie, le ministre israélien de la Défense Binyamin Ben Eliezer a affirmé aux journalistes qu'une Â« vague d'attentats suicide est à prévoir Â», bien que 4.000 Palestiniens aient alors été faits prisonniers, dont 1.100 sont encore détenus.

Faut-il s'en étonner ? Un peuple privé de sa nation ne peut pas accepter de disparaître sans combattre. Surtout quand il s'entend refuser le droit à un Etat. (1)

Pas d'Etat Palestinien

Dimanche 12 mai 2002, sous l'influence de son aile dure, le Likoud a voté une résolution contre la création d'un Etat palestinien indépendant au moment même où est envisagée une conférence internationale pour relancer un processus de paix détruit par dix-huit mois de violences.

Du côté des militants de la paix, l'attentat meurtrier de Rishon-Letzion, survenu le 7 mai, n'a pas empêché la tenue d'un immense rassemblement, à Tel-Aviv, samedi 11 mai, le plus grand rassemblement organisé depuis septembre 2000. Les manifestants israéliens brandissaient des pancartes disant Â« Sortons des territoires [palestiniens] pour le bien-être d'Israël. Â»

« L'attentat de Rishon-Letzion est la preuve de l'inefficacité de la force et de la solution militaire. Je m'y attendais et je n'étais pas le seul, même si une majorité d'Israéliens a soutenu l'opération Â« Mur de protection Â». Cette attaque aura fait des dizaines de morts et d'énormes dégâts, y compris pour l'image d'Israël, pour seulement trois petites semaines de calme. Il faut partir des territoires, c'est tout ! », disait un manifestant tandis que dans la foule, quelques banderoles dénonçaient Â« le terrorisme Â» de l'armée israélienne.

Mais on ne prend pas le chemin de cette sortie des territoires puisque Israël impose de nouvelles règles de circulation en Cisjordanie . Les mesures en vigueur à Gaza pourraient en effet être étendues à tous les territoires. Les Palestiniens dénoncent un Â« nouveau chapitre de l'apartheid qui vise à intensifier la colonisation Â».

C'est le 22 avril, au lendemain de l'annonce officielle de la fin de l'opération Â« Mur de protection Â», que le coordinateur israélien des activités dans les territoires a dévoilé le projet imposant de nouvelles règles de circulation en Cisjordanie au cours d'une réunion confidentielle organisée avec la Â« task force Â» qui regroupe les donateurs internationaux.

Ces règles, à nouveau évoquées au cours d'une deuxième réunion, tenue le 7 mai, visent à institutionnaliser le siège par l'armée israélienne des anciennes zones autonomes palestiniennes, soit les principales agglomérations à l'intérieur desquelles l'armée israélienne évolue par ailleurs librement depuis plusieurs mois : Bethléem, une partie de Hébron, Jénine, Jéricho, Naplouse, Kalkiliya, Ramallah et Tulkarem.

De 5 h à 19 h

Les Palestiniens ne pourraient se déplacer d'une zone à l'autre à moins de disposer d'un permis accordé au cas par cas par l'administration civile israélienne, qui est d'ailleurs exercée par l'armée. Ce permis serait valable un mois et utilisable uniquement de 5 heures à 19 heures.

De même, seraient interdits les déplacements entre la Cisjordanie et Israël, y compris pour les habitants palestiniens de la partie orientale annexée de Jérusalem, qu'Israël considère comme sienne. Accessoirement, les personnels internationaux, y compris les diplomates, seraient tenus de soumettre leur véhicule à la fouille au point de passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza, ce qui est contraire à tous les usages.

Les camions

Pour les marchandises, les règles seraient tout aussi strictes, avec la généralisation de la procédure - déjà en vigueur à Gaza - obligeant les camions à décharger systématiquement leur cargaison aux check-points commandant l'accès aux anciennes zones autonomes, pour être rechargés sur d'autres véhicules après vérification par l'armée israélienne. Cette procédure longue et coûteuse serait systématisée pour les transports de biens à destination d'Israël. Elle semble d'ailleurs déjà être entrée en application pour les agglomérations proches de la « ligne verte » qui sépare Israël de la Cisjordanie.

Elle pourrait également être appliquée pour les échanges entre les villes palestiniennes, comme en témoigne la création d'une plate-forme de transit au sud de Ramallah. Enfin, les agences internationales devraient avoir systématiquement recours à des chauffeurs internationaux pour transporter l'aide humanitaire ou les marchandises et équipements utilisés dans le cadre de projets.

Toutes ces règles sont génératrices de vexations au jour le jour comme en connaissent systématiquement les Palestiniens à tous les points de contrôle de l'armée. Vexations entraînant l'exaspération et ne pouvant déboucher que sur l'horrible arme des faibles : les attentats suicide

Entraves

Les donateurs internationaux ont sollicité leurs chancelleries. Car ces entraves sans précédent, si elles devaient être appliquées intégralement, auraient des conséquences dramatiques sur le tissu économique, social et politique de ce qui reste de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Une étude des Nations Unies, réalisée avant l'hiver, attestait déjà de l'effet déterminant de la politique des bouclages sur une population dont le niveau de vie, en baisse constante depuis les accords d'Oslo, s'est brutalement effondré depuis le début de la deuxième Intifada, à la fin du mois de septembre 2000. Le verrouillage de « cantons » palestiniens isolés les uns des autres paracheverait « la casse » de cette économie et remettrait en cause les projets de développement. « La situation serait même pire en Cisjordanie qu'à Gaza parce que les espaces seraient beaucoup plus réduits », estime un diplomate des Nations Unies.

FAITS ACCOMPLIS

Les implications politiques ne seraient pas moindres : cet émiettement systématique remettrait en cause le redécoupage territorial opéré à Oslo et compliquerait singulièrement d'éventuelles négociations de paix, par la généralisation des faits accomplis.

Pour l'armée israélienne ces procédures « ont pour but de faciliter la vie quotidienne des Palestiniens en posant des principes clairs » et ne seraient que « provisoires » et destinées à être « supprimées dès que la situation redeviendra normale »

Pour les autorités palestiniennes, il s'agit « d'un nouveau chapitre de l'apartheid qui vise à transformer la Cisjordanie et la bande de Gaza en cantons entourés de zones tampons, et à intensifier la colonisation ».

(d'après des informations de Gilles Paris dans Le Monde du 23.05.02)

(1) Retour sur l'histoire : rappelons que c'est le 29 novembre 1947 que 33 des pays membres de l'ONU votent la résolution 181 (13 voix contre et 10 abstentions) adoptant un plan de partage de la Palestine, territoire sous mandat britannique depuis la fin de la première guerre mondiale.

Le 14 mai 1948, le Conseil national juif proclame à Tel-Aviv l'indépendance de l'Etat d'Israël. Le nouvel Etat est reconnu par Washington et Moscou. Le 15 mai, commence la guerre entre Israël et les pays arabes voisins (Egypte, Jordanie, Irak). En un an, 650 000 Palestiniens fuient ou sont expulsés - début du drame des réfugiés. Au prix de pertes terribles, Israël sort vainqueur de la guerre. Les frontières de l'armistice établies en 1949 laissent à Israël un territoire agrandi de moitié. Il ne reste sur son sol que 160 000 Palestiniens, ces « Arabes israéliens » placés sous un régime de gouvernement militaire et auxquels s'imposeront longtemps les « lois d'urgence » britanniques que les Israéliens ont intégrées à leur arsenal juridique

Refuser un état palestinien c'est nier totalement l'histoire, rayer de la carte du monde un Etat Palestinien existant dans cette région depuis des siècles. C'est alimenter le feu du désespoir et des violences.

Vidéo Palestine/Israël : histoire d'une terre

à €" http://www.agoravox.tv/article.php3?id_article=21537